

Paris, le 1er février 2016



## Edito

### Congrès

*Le secteur formation syndicale, "mono maniaque", insiste une nouvelle fois sur le déroulement des congrès. Les militants doivent s'emparer de la question de la formation syndicale, dans leurs congrès fédéraux départementaux et dans leurs congrès académiques.*

*S'agissant de la FSU, le Centre de formation doit jouer un rôle majeur en développant la connaissance de notre organisation auprès des militants, en améliorant leur capacité d'intervention dans les instances, et surtout auprès des syndiqués eux-mêmes. Cette double ambition nécessite une collaboration de plus en plus étroite entre les différentes instances de notre fédération, pour en délimiter les besoins et pour mettre en place de nouvelles formations. Nous espérons que le thème 4 aura été une source de propositions pour faire avancer ce dossier.*

*Dans les congrès académiques du SNES, la création de l'Observatoire de la vie syndicale impose un nouveau défi au secteur. Améliorer l'articulation entre formation et renouvellement des militants, mutualiser les moyens de formation entre tous les niveaux du SNES pourraient constituer les axes d'un nouveau plan de formation. Le renforcement du SNES passera aussi par la Formation syndicale.*

*Le secteur souhaite à tous les militants, des congrès fructueux où la formation syndicale reste au coeur des débats.*

*Valérie SIPAHIMALANI, Secrétaire générale adjointe  
Matthieu LEIRITZ, Secrétaire national à la formation syndicale  
Frank BOULLE, secteur national formation syndicale  
Sébastien SALMON, secteur national formation syndicale*

## Sommaire

- Stages à ne pas manquer p.2
- Stages 2015-2016 p.3-9
- Demande Autorisation d'absence p.10
- Plan des hôtels p.11
- Documents clés en main p.12
- Stages FSU 2015-2016 p.13

**Attention !!**

**Stage de Mars**  
demande d'autorisation  
d'absence  
les 5-12-19 février 2016  
en fonction des différentes zones

### Pour nous contacter :

Notre collaboratrice : Claudine Cauquis - 01 40 63 27 10

Le secteur : [formation.syndicale@snes.edu](mailto:formation.syndicale@snes.edu)

En cas d'urgence : Matthieu Leiritz : 06 08 54 71 22 / Frank Boulle : 06 48 55 13 05

## L'inscription aux stages entraîne une présence obligatoire sur les 2 jours !!

### Les stages à ne pas manquer en mars 2016

Cette rubrique a pour but de pointer les stages importants ou de vous rappeler les dates d'autorisation d'absence.

1 - "C.N.E.D." - mercredi 9 et jeudi 10 mars 2016 - demande d'autorisation d'absence dernier délai les 5-12-19 février 2016 en fonction des différentes zones.

2 - "Nouveau Management Public" - mercredi 9 et jeudi 10 mars 2016 - demande d'autorisation d'absence dernier délai les 5-12-19 février 2016 en fonction des différentes zones.

Ce stage a connu depuis plusieurs années un succès important tant au plan national, que dans les départements et les académies. Le secteur a décidé cette année d'en faire évoluer le format. L'objectif de cette année est de travailler aux réponses que notre syndicat pourrait proposer aux collègues dans les établissements. Ce stage a pour but également d'aider nos militants de S1 à établir des réponses avec les collègues.

Attention aux autorisations  
spéciales d'absence !

### AVERTISSEMENT !

**La délivrance des autorisations spéciales d'absence sera de plus en plus réglementée !**

Au vu de la baisse de 10 % des décharges, le secteur FSN a pris la décision de limiter les dispenses des ASA aux seuls intervenants dans les stages.

Toute inscription doit être réalisée dans les délais d'un mois, prévus par la réglementation.

En effet, elles viennent en déduction de ce que le MEN attribue comme moyens au SNES et donc en déduction du montant des décharges.

Merci de votre aide.



# Stages 2015-2016

**ATTENTION : Faites vos demandes d'autorisation d'absence dans les temps.  
L'inscription aux stages entraîne une présence obligatoire sur les 2 jours !!**

## 27- CNED

Thème et objectifs : bilan après 6 ans de restructuration :

- activités externalisées et évolution des métiers (support : bilans sociaux)
- mise en place des nouveaux outils et nouveaux modes de travail,
- gestion des carrières des diverses catégories de personnels (avancement et mutations)
- militer dans un contexte d'usure des collègues

Type de stage : approfondissement

Public concerné : délégués SNES et SNASUB du CNED

Dates : mercredi 9 et jeudi 10 mars 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour : zone A : le vendredi 12 février  
zone B : vendredi 5 février- zone C :vendredi 19 février**

## 27b- Nouveau Management publique

Thème et objectifs : construire des réponses locales au NMP

- quelles réponses de droit ?
- quelles réponses en instances ?
- quelles réponses face aux équipes de direction ?

Type de stage : approfondissement - formation de formateurs

Public concerné : militants S2/S3, militants en charge du suivi des sections locales, militants en charge des CHSCT - au SNEP et SNUEP

Dates : mercredi 9 et jeudi 10 mars 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour : zone A : le vendredi 12 février  
zone B : vendredi 5 février- zone C :vendredi 19 février**



## 28- Retraités - 2

Thème et objectifs : la retraite - la pension (conception - évolution - travaux du COR...)

Type de stage : approfondissement

Public concerné : militants dans les S1, susceptibles de prendre des responsabilités (public majoritaire) + responsables académiques + quelques militants (CA nationale retraités) aguerris.

Dates : mercredi 11 et jeudi 12 mai 2016

**Date limite d'inscription pour le vendredi 22 avril 2016**

## 29- Représentant en Commission CPC

Thème et objectifs : agir syndicalement dans les commissions professionnelles consultatives

Type de stage : approfondissement

Public concerné : représentants SNES et SNUEP en CPC

Dates : mercredi 11 et jeudi 12 mai 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :**  
**zone A : vendredi 8 avril**  
**zone B :vendredi 1er avril**  
**zone C : vendredi 15 avril**

## 30- Nouveaux militants - session 2

Thème et objectifs : connaître l'identité du SNES et ses mandats, son fonctionnement, sa position parmi les autres organisations syndicales.

- fonction publique
- carrières
- rémunérations
- précarité
- entrer dans le métier
- syndicalisation

Type de stage : approfondissement

Public concerné : nouveaux militants S2/S3

Dates : mercredi 11 et jeudi 12 mai 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :**  
**zone A : vendredi 8 avril**  
**zone B :vendredi 1er avril**  
**zone C : vendredi 15 avril**

## 31- Droits et Libertés

Thème et objectifs :

- L'État d'urgence, déchéance de nationalité : le point de vue du juge et de l'avocat
- Agir syndicalement contre les extrêmes-droites
- Quel rôle pour l'école? Défendre une société de l'égalité, respectueuse de chacun-e.

Type de stage : approfondissement - formation de formateurs

Public concerné : militants S2/S3, membres du RESF

Dates : mercredi 18 et jeudi 19 mai 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :**  
**zone A : vendredi 8 avril**  
**zone B : vendredi 1er avril**  
**zone C : vendredi 15 avril**

## 32- Non-titulaires/CCP

Thème et objectifs : **agir syndicalement en instance**

Type de stage : approfondissement

Public concerné : élus en CCP

Dates : mercredi 18 et jeudi 19 mai 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :**  
**zone A : vendredi 8 avril**  
**zone B : vendredi 1er avril**  
**zone C : vendredi 15 avril**

## 33- Santé des personnels et parcours professionnel

Thème et objectifs : **être en capacité de répondre aux collègues qui rencontrent des problèmes de santé pour faire respecter leurs droits.**

- connaître le rôle et le fonctionnement des commissions de réforme,
- retraite pour invalidité.

Type de stage : approfondissement - formation de militants pour une mise à jour des connaissances des droits (texte + jurisprudence)

Public concerné : permanenciers emploi et santé des S3, membres des commissions de réforme.

Dates : mercredi 18 et jeudi 19 mai 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :**  
**zone A : vendredi 8 avril**  
**zone B : vendredi 1er avril - zone C : vendredi 15 avril**

### **34- S.E.S.**

Thème et objectifs : **actualité de la discipline**

Type de stage : ouvert

Public concerné : professeurs de S.E.S

Dates : jeudi 26 et vendredi 27 mai 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :**

**zone A : vendredi 8 avril**

**zone B : vendredi 1er avril**

**zone C : vendredi 15 avril**

### **34b- C.N.A.M. / Métier**

Thème et objectifs : **développer des collectifs de métier dans les EPLE, dans les départements.**

- construire une réponse syndicale aux dégradations de nos métiers.
- initiation aux techniques d'analyse du métier.

Type de stage : approfondissement

Public concerné : militants en charge des collectifs des métiers

Dates : jeudi 26 et vendredi 27 mai 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :**

**zone A : vendredi 8 avril**

**zone B : vendredi 1er avril**

**zone C : vendredi 15 avril**

### **35- A.E.D. /AESH**

Thème et objectifs : **bilan de congrès, organisation des secteurs**

Type de stage : approfondissement

Public concerné : responsables AED dans les S3

Dates : mercredi 1er et jeudi 2 juin 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :**

**zone A - zone B et zone C : mercredi 4 mai**

## 36- Action syndicale et mémoire militante

Thème et objectifs : **comprendre et s'approprier nos mandats**, par le détour de l'Histoire.

### **Rappel méthodologique**

Il ne s'agit pas d'un stage d'histoire du syndicalisme mais de formation de militants.

L'histoire constitue ici un outil permettant aux militants en activité de mieux comprendre les enjeux revendicatifs actuels, en reconstituant leur genèse. D'où un impératif absolu : **exclure tout implicite**.

Et des interventions d'une triple nature : des témoins de moments clés liés aux questions abordées, des universitaires disposant d'un savoir spécifique et distancié, des responsables nationaux aux prises avec ces enjeux.

### **1) DE QUOI L'AUTONOMIE DES ETABLISSEMENTS EST ELLE LE NOM ?**

Depuis plusieurs décennies, un fil rouge sous tend la plupart des réformes de l'éducation, à gauche comme à droite, d'où l'impression d'une continuité de pensée au delà des alternances politiques : le recentrage sur l'établissement, doté de marges apparentes de manœuvres toujours plus importantes, tant dans la gestion des personnels que l'élaboration des contenus éducatifs. Ainsi, à bien des égards, la réforme « de gauche » du collège s'inscrirait dans la même logique que la réforme « de droite » du lycée ?

L'autonomie est elle une réponse adéquate au passage de la massification vers la démocratisation de l'enseignement secondaire ?

Est elle nécessairement le faux nez d'une logique toujours plus autoritaire de gestion des personnels par les directions locales ?

L'autonomie est elle de Droite ?

### **a) La naissance des EPLE dans les années 70 et 80 : une rupture.**

**Intervenant : grand témoin, Jean Louis AUDUC (sous réserve)**

Les faits

Éléments d'explication / des origines diverses : la logique managériale/économie de coûts, l'autogestion/outil de démocratisation, la politique de décentralisation

Les analyses du Snes à l'époque

### **b) Depuis 30 ans : la poursuite des logiques de recentrage sur l'établissement, dans la gestion des personnels mais aussi des contenus éducatifs.**

**Intervenants : Grand témoin : Daniel ROBIN / Fabienne BELLIN (secteur poscol)**

S'agit il toujours, dans les discours et les projets ministériels, de la même « autonomie » que dans les années 70 et 80 ?

La montée du neo management.

La question de la « démocratisation » de la gouvernance des EPLE : le rôle du chef d'établissement d'hier à aujourd'hui.

Les réformes CHATEL et NVB au prisme de l'autonomie des EPLE

### **C) Du côté du premier degré**

Peut on parler d'un établissement de premier degré ? La question des directions d'école

Ecole primaire et commune : des liens anciens .

Quelle conséquence en terme d'analyse de l'autonomie des établissements dans la FSU ?

**Intervenant : un(e) camarade du Snuipp**

### **2) ACTUALITE DU PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT**

Le syndicalisme français est confronté aujourd'hui à une difficulté inédite : l'affaiblissement des forces politiques qui lui ont été historiquement proches , que cela soit les courants socialistes, communistes ou trotskystes. Et cela dans un paysage économique et social marqué par la crise de 2008, la persistance d'un chômage de masse, le renforcement paradoxal de l'hégémonie libérale et la montée d'un puissant courant d'extrême Droite, notamment fort dans les classes populaires, et qui n'épargne pas les OS (cf enquête du CEVIPOF)

En quoi le syndicalisme français peut il – ou doit il – travailler à l'élaboration d'alternatives progressistes en réponse aux désespérances actuelles ?

Cela est il compatible avec l'indépendance politique des OS ?

#### **a) Rappel : pourquoi le PCG ?**

Intervenants :

Grands témoins : Louis ASTRE , François BLANCHARD (sous réserve)

Historien : Ismael FEHRAT (sous réserve)

Quelle implication du mouvement syndical dont la FEN (Snes, Sni... UA, EE, ...) ?

Quels débats dans le Snes et la FEN ?

Bilan

#### **b) Aujourd'hui : quel débouché politique pour le mouvement syndical français ?**

**Intervenant : SG du Snes**

### **3) FO Education: QUELQUES CLES DE COMPREHENSION**

**Intervenant : Karel YON**

FO, née de la Guerre Froide, lui a survécu. Elle est devenue la première organisation syndicale de la FP au lendemain des dernières élections professionnelles.

Retour sur la confédération de 1948 à nos jours.

FO Education : une histoire liée à celle du Snes

### **4) BILAN du stage et perspectives**

Type de stage : approfondissement

Public concerné : militants S1/S2/S3/S4 intégrant ou ayant intégré tout niveau ou secteur S2/S3

Dates : mercredi 1er et jeudi 2 juin 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :  
zone A - zone B et zone C : mercredi 4 mai**

## 37- C.N.E.D

Thème et objectifs : la correction numérique et conditions de travail :

- formation aux logiciels
- impact du travail sur écran
- banques d'annotations
- gestion de la fraude, entre industrialisation des pratiques et individualisation de la correction,
- les partages d'expérience entre correcteurs, remontées auprès de l'encadrement.

Type de stage : approfondissement

Public concerné : enseignants correcteurs en PACD et PALD au CNED

Dates : mercredi 8 et jeudi 9 juin 2016

**Demande d'autorisation d'absence dernier délai pour :  
zone A - zone B et zone C : mercredi 4 mai**



## La formation syndicale : un droit individuel

**Le droit existe : il est fait pour être utilisé.**

Le droit à la formation syndicale est reconnu individuellement à tous les personnels, titulaires ou non, par un ensemble de textes.

### Règles générales

- . Tout fonctionnaire (titulaire, stagiaire ou auxiliaire) en activité a individuellement droit à un congé d'une durée maximale de 12 journées ouvrables par an.
- . Ce congé ne peut être accordé que pour suivre un stage ou une session dans un des centres ou instituts qui figurent sur une liste d'agrément.
- . Le traitement est maintenu pendant la durée du congé pour formation syndicale.
- . Le congé peut être utilisé pour plusieurs sessions de formation durant la même année scolaire, à condition de ne pas dépasser le cumul des 12 jours autorisés pour l'année. Pour nos catégories, l'année de référence est l'année scolaire.
- . Pour obtenir un congé, il faut déposer une demande individuelle de congé (cf. modèle). Adressée par voie hiérarchique, elle doit être déposée auprès du chef d'établissement au moins un mois avant la date du stage. Une non réponse dans les 15 jours vaut autorisation.

**En cas de difficultés avec le chef d'établissement, inviter les collègues à prendre contact avec la section académique (départementale) du Snes, organisatrice du stage.**

L'intégralité des textes de référence sur cette question se trouve sur le site du Snes national à :

<http://snes.edu/Le-conge-de-formation-syndicale.html>

**Les stagiaires concours ont les mêmes droits à formation que les autres personnels.**

Un argumentaire précis sur les stagiaires concours depuis 2009, émanant du secteur "action juridique" se trouve sur le site du Snes à l'adresse suivante :

<http://snes.edu/Le-conge-de-formation-syndicale.20966.html>

### Modèle d'autorisation d'absence

A adapter selon la situation. A déposer auprès du chef d'établissement **au moins 30 jours avant le début du stage.**

Nom -----Prénom :-----

Grade et Fonction : -----Établissement :-----

À Monsieur le Recteur

Sous couvert de M [1]-----

Conformément aux dispositions [2]

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé du..... au ..... [3] pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à .....Il est organisé par la section [académique / départementale / nationale] du SNES (fsu) sous l'égide de l'IRHSES (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au JORF du 6 janvier 2000).

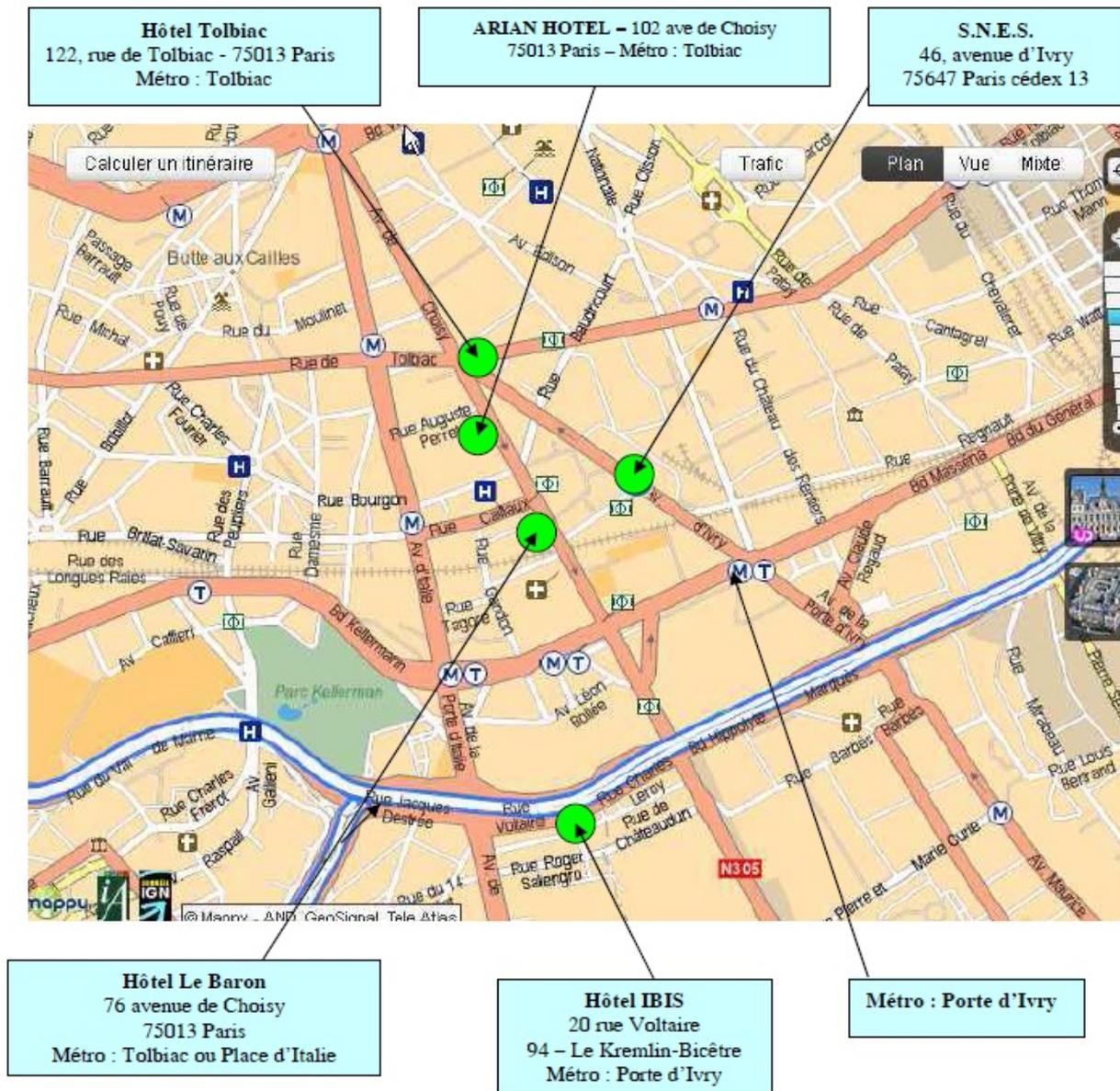
A..... le.....

Signature :

[1] Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

[2] Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ; non titulaire loi 82-997)

[3] Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne faire figurer que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

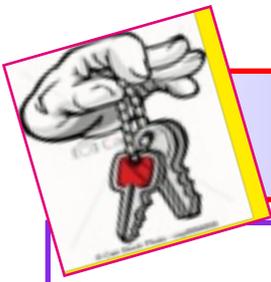


Nous avons à vous proposer également un nouveau centre d'hébergement situé près du SNES.

Il s'agit du **CISP Kellerman** qui se situe boulevard Kellermann - Paris 13e. à 5 minutes à pied de la Porte d'Italie et du Tramway T3.

**Attention !!** Pour réserver, il faut absolument passer par la centrale de réservation du **CISP Ravel** qui se trouve dans le 12e arrondissement - 6 avenue Maurice Ravel- 75012 PARIS - Tél : 01 44 75 60 00

Comme pour les autres hôtels, nous fournir une facture pour remboursement.



# Documents clés en main

<https://extranet.snes.edu/spip.php?rubrique114>

Parcours pour y aller : espace "adhérents" ; "la formation syndicale" ; "la documentation du secteur" ; "entrer votre numéro d'adhérent" et votre code Ustel (4 lettres), puis valider.

*Ces documents sont disponibles pour les militants des S2 et S3.*

## Améliorer vos compétences militantes, organiser des stages

### Nouveautés

- **Stage nouveaux militants - session 2** : <http://extranet.snes.edu/-Stage-nouveaux-militants-session-2-.html>
  - Le paritarisme et les organismes consultatifs
  - Le SNES, son organisation, sa vie démocratique
  - La fonction publique
  
- **Stage action juridique** : <http://extranet.snes.edu/Stage-Action-Juridique.html>
  
- **Dossiers formation syndicale** :
  - bilans de stage : <http://extranet.snes.edu/-Bilan-d-activite-annuel-du-secteur-.html>
  - note FS et note Fs pour la CAN : <http://extranet.snes.edu/-Les-debats-pour-une-politique-.html>
  - calendrier des stages et questionnaire aux secteurs : <http://extranet.snes.edu/Calendrier-Themes-et-Objectifs.html>
  - tableau des thèmes et objectifs : <http://extranet.snes.edu/Calendrier-Themes-et-Objectifs.html>



## Stages FSU 2015-2016

- Intersyndic. femmes	17-18 mars 2016
- Les militant(e)s face à la souffrance dans le travail : comment lutter syndicalement ?	21-22 mars 2016
- Extrême droite	23-24 mars 2016
- LGBT	2-3 mai 2016
- Salaires	11-12 mai 2016
- Penser la formation syndicale des militants	12 mai 2016
- Communication	18-19 mai 2016
- Trésoriers SD	26 mai 2016
- COP 21	26 mai 2016
- Réforme territoriale	31 mai et 1er juin 2016
- CHS-CT y compris SUP	1er - 2 juin 2016
- Colloque COPSY	23-24 juin 2016

### **STAGE FSU:**

**« les militants syndicaux face à la souffrance au travail »  
les 21 et 22 mars 2016.**

Ce stage est ouvert aux militants en charge des Chs-ct, comités de réforme, des secteurs emploi à tout niveau des SN. Et plus particulièrement, ceux qui sont en charge de dossiers de personnels en souffrance au travail.

**Lien pour les stages FSU 2014-2015**  
**<http://formation.fsu.fr/>**